



Communiqué  
Pour diffusion  
immédiate

- COMMISSION LAURENT-  
**LE RÉSEAU DES CPE/BC PRÉSENT POUR LA SUITE**

**Montréal, le 30 novembre 2020** – L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) souscrit aux constats et orientations avancées aujourd'hui par la *Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse* et continuera d'orienter ses actions en ce sens.

De commissions en sommets, en passant par des comités ad hoc, il semble - de plus en plus - y avoir un consensus clair sur les incontournables pour accompagner, comme il se doit, les enfants, et surtout, ceux qui sont vulnérables.

**Citation**

« Nous sommes heureux de constater que l'idée de briser les silos et de mettre l'enfant au centre fait son chemin et nous serons là pour aider et mettre en place les changements nécessaires. Cela semble d'autant plus pertinent lorsqu'on prend acte des derniers mois avec cette pandémie. Ils ont fait ressortir l'importance d'avoir des services sociaux et éducatifs solides, flexibles et ancrés dans la communauté » a déclaré Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPÉ.

**Une stratégie nationale**

Lors de son passage à la Commission, l'AQCPÉ avait entre autres proposé que soit mis en place au Québec une stratégie ou une politique nationale de la petite enfance, avec l'ensemble des intervenants autour de l'enfant et de sa famille, afin de leur assurer un soutien coordonné, cohérent et complémentaire.

**Citation**

« Il faut, bien sûr, avoir des lieux et des répondants nationaux, régionaux et locaux forts et concertés, mais on doit également s'assurer d'avoir une vision claire et commune des conditions à offrir à tous les enfants, et plus particulièrement aux plus vulnérables, afin que tous puissent avoir la chance de se développer de manière optimale », a ajouté Mme Bélisle.

## LIRE LE MÉMOIRE DE L'AQCPE

### **Le réseau des CPE/BC comme ancrage**

Plus précisément, à la lumière des constats sur la nécessaire stabilité et plus encore sur la bienveillance avec laquelle ces familles et ces enfants doivent être accompagnés, réitérons que le réseau des CPE/BC peut être ce point d'ancrage important.

### **Citation**

« Les CPE/BC sont en première ligne auprès des enfants et de leur famille; ils les accueillent, les observent et les soutiennent tous les jours. Ils combinent vigilance et complicité, et agissent de façon précoce, intense et prolongée. Les familles y trouvent un milieu de vie familial, réconfortant, où ils sont accueillis sans jugement et avec bienveillance. Autant pour les enfants que pour les parents, il faut miser sur cette relation solide et privilégiée entre eux et notre réseau et offrir à tous ces enfants une place » a rappelé Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPE.

### **À propos de l'AQCPE**

L'AQCPE exerce un leadership dans la représentation, le rayonnement et l'accompagnement d'un réseau éducatif de CPE/BC de qualité pour les enfants de 0 à 5 ans.

À titre d'expert en petite enfance, l'AQCPE vise à concrétiser le projet de société d'offrir à tous les enfants de 0 à 5 ans un accès universel à des services éducatifs de qualité en CPE/BC en collaboration avec les familles.

- 30 -

### **Contact et informations :**

Claude Deraïche  
Directeur des communications et relations avec les  
membres (514) 609-9060  
[claudederaiche@aqcpe.com](mailto:claudederaiche@aqcpe.com)